

*Tarif des douanes*

Et le fait d'accepter mot pour mot les propos du secrétaire parlementaire reviendrait à dire que le ministre est prêt à laisser tomber complètement un secteur important de l'économie dans sa propre circonscription. Et jamais je croirai que le ministre pourrait être aussi irresponsable. Par conséquent, c'est pourquoi j'ai présumé que le ministre n'était pas d'accord avec son collègue de LaSalle (M. Lanthier) et je parle sur le protectionnisme et, j'en suis convaincu, sur bien d'autres sujets.

Maintenant, pour revenir à la substance du projet de loi, à mon avis, les «items» qui ont été enlevés où les tarifs ont été réduits substantiellement, je pense que dans certains cas cela va rendre service, et je pense, entre autres, aux appareils auditifs pour les personnes sourdes, je pense aux visières de protection pour les travailleurs. Mais tout ce que j'espère c'est qu'au lieu de dire: On va permettre une plus grande pénétration des produits importés sur le marché canadien, je préférerais voir le ministre d'État (Petites entreprises), entre autres, développer la fabrication canadienne de la plupart des éléments qu'on a ici. Et c'est cela qui serait important. Au lieu de permettre une plus grande pénétration sur le marché si, dans les appareils qu'on ne fait pas au Canada—j'espère que le ministre les a examinés un après l'autre—pour dire parmi les produits qu'on importe actuellement exempts de douane, quels sont ceux qu'on ne pourrait pas faire ici. Par exemple, je pense aux tuiles et aux carreaux en terre cuite ou un grand nombre d'autres choses pour lesquelles, j'en suis certain, les manufacturiers canadiens pourraient contribuer.

Par conséquent, on va avoir l'occasion, au cours des prochains mois, d'entamer un débat réel sur le libre-échange.

Au-delà de la modification sur le Tarif des douanes, on va parler des principes et, à ce niveau-là, je pense que cela va être fort important pour l'ensemble de la députation de réaliser quelle est la gravité du geste qui peut être posé par le premier ministre tout simplement dans le souci de plaire à son grand frère américain. Je pense que tout le monde va devoir réaliser le danger d'avoir un premier ministre qui est habitué à prendre ses ordres des «États». Et cela, vous savez, dans sa carrière professionnelle, il était comme cela. Et on s'aperçoit, depuis son élection à la tête du gouvernement, c'est qu'il continue exactement le même pattern, monsieur le Président. Par conséquent, vous ne pouvez pas blâmer l'opposition d'avoir des doutes sur la justesse de ce projet de loi ainsi que sur la justesse des propos de nos vis-à-vis. Et c'est pourquoi je pense que c'est notre rôle de nous assurer que leurs longs discours ne sont pas fait au détriment des travailleurs canadiens.

Monsieur le Président, les travailleurs canadiens n'accepteront jamais que leurs emplois soient sacrifiés au profit de supposées amitiés avec leur grand frère américain, comme le gouvernement ici s'appête à le faire. Par conséquent, je les invite à la prudence et à la modération dans leurs propos, parce que je pense que d'embrasser la cause du libre-échange sans nuance peut être au détriment de l'avenir des travailleurs canadiens et du Canada tout entier.

Par conséquent, monsieur le Président, ce projet de loi est mineur comparativement à l'ensemble du débat et je suis convaincu qu'au cours des prochains mois on pourra en discuter encore plus longuement ensemble.

[Traduction]

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt les remarques de mon honorable ami. Elles m'ont vivement étonné. Il a parlé comme s'il s'agissait d'une mesure visant à supprimer tous les droits de douane au Canada. De fait, nous sommes à examiner un projet de loi qui porte sur les douanes et qui apporte de modestes changements à certains de ces droits. C'est loin d'être une mesure révolutionnaire. À bien des égards, ce n'est qu'une mesure d'ordre administratif. Je suppose que l'objectif premier est d'accroître la valeur en dollars des marchandises qu'un particulier peut rapporter au Canada après avoir passé 48 heures aux États-Unis. En l'occurrence, si la mesure est votée, ce montant sera de \$100. C'est une mesure que mon collègue devrait appuyer avec enthousiasme.

● (1740)

En outre, le député s'inquiète de la suppression des droits sur les appareils auditifs et autre matériel de protection à l'usage des travailleurs et estime que cette perspective doit faire frémir les Canadiens. Mon collègue ne peut s'opposer raisonnablement à ce que les appareils auditifs coûtent le moins cher possible de même que les autres dispositifs de protection.

Le député a également parlé de la chaussure. Pourtant rien dans le projet à l'étude ne concerne la chaussure. Absolument rien n'est changé. Les droits restent en place de même que les contingents.

Mon collègue ne semble pas avoir saisi l'enjeu et j'espère qu'à l'avenir il se montrera un peu plus attentif au moment du débat sur le principe du projet de loi.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir dans ce débat sur le projet de loi C-71, et j'en profiterai dès le début pour rappeler à mon préopinant qu'il a mal compris les propos du député de Shefford (M. Lapierre). Il est évident que le député de Shefford ne s'en prend pas à certains articles du projet de loi C-71, mais au principe général qui découle de la Loi modifiant le tarif des douanes. Cette Loi qui modifie le tarif des douanes est une façon de démontrer à la population canadienne, encore une fois, que le gouvernement conservateur est à genoux devant les grands intérêts américains. Et ce projet de loi ne fait que lever le voile sur un autre aspect de l'abdication totale du premier ministre du Canada devant le Président des États-Unis.

On se rappelle l'incident du *Polar Sea* où le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark (Yellowhead)) est intervenu à l'ouverture de la Chambre pour nous faire des grandes déclarations de principe et nous dire que là, il venait de se réveiller et que le Canada ferait quelque chose, alors que le bateau américain a traversé nos frontières sans nous demander la permission et qu'il ne s'est rien fait pour protester auprès des autorités américaines pendant tout l'été.